

**DEPARTEMENT DU
FINISTERE**

**ARRONDISSEMENT
DE BREST**

**COMMUNE DE
PLOUGONVELIN**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET : SALLE DE SPORT 1 ET 2

Le Maire de PLOUGONVELIN,

Considérant les conditions climatiques : pluviométrie importante et vent fort.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : En raison des conditions climatiques (pluviométrie importante et vent fort), les salles de sports de Trémeur à Plougouvelin sont interdites à toute compétition et tout entraînement du lundi 06 mars au mardi 07 mars 2017

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires.

Fait à PLOUGONVELIN, le 06 mars

Le Maire,
Bernard GOUEREC

Stéphane CORRE
Adjoint aux Associations

